

Décision

Générale

colonial

Décision n° 92-427-1932 Congés

n° 92-427-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 juin 1932

Numéro JO

n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro

30 juin 1932

TEXTE INTÉGRAL

un congé, pour affaires personnelles, de deux mois, à demi-solde dégagee de tous accessoires, est accordé à laskari de 5e classe des douanes Moussa Sounltan, pour compter du 1er juillet 1932.